**IMPORTANT**

**Restructurations des programmes de la Faculté des Sciences de la Motricité :**

* **Suppression du Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module général**
* **Modification des programmes des Bacheliers en Sciences de la Motricité et en Kinésithérapie et Réadaptation**

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je me permets de vous communiquer deux informations de la plus haute importance.

1. **Suppression du Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module général**

Lors de sa séance du 9 juin 2021, le Conseil Facultaire de la Faculté des Sciences de la Motricité a pris la décision unanime de supprimer, à partir de l’année académique 2022-2023, le Module Général de son Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale.

La suppression de ce module repose sur le fait que l’accès aux Masters inscrits dans la suite logique de ce module du Bachelier (Masters en Sciences de la Motricité, Orientation Générale à Finalité Santé Fitness et Nutrition et à Finalité Approfondie) est accessible sans condition aux étudiants diplômés des autres modules du Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale ainsi qu’à ceux détenteurs du Bachelier en Kinésithérapie et Réadaptation. D’autres éléments, tels que la complexité des programmes et horaires de ce module, la nécessité de faire appel à des cours empruntés dans d’autres facultés, le nombre croissant d’étudiants à la Faculté par rapport à nos capacités d’accueil, la surcharge académique et administrative, les changements fréquents de la législation, ont contribué à cette décision.

Concrètement, la suppression du module va se dérouler de la manière suivante :

Première année de Bachelier (BA1)

* La rentrée 2021-2022 est la dernière où il sera possible de s’inscrire en première année de Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module général.
* Aucune nouvelle inscription ne sera possible en 2022-2023
* Les étudiants qui n’auraient pas réussi (ensemble des crédits acquis) leur première année au cours de l’année académique 2021-2022 pourront se réinscrire en BA1 en 2022-2023. Cependant, ils ne pourront plus s’y inscrire en 2023-2024 s’ils ne réussissent pas leur programme de BA1 en 2022-2023.

Poursuite du cursus de Bachelier (BA)

* La rentrée 2022-2023 est la dernière à laquelle nous accepterons de nouveaux étudiants en poursuite du cursus de Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module général (ceci concerne les étudiants qui souhaitent se réorienter vers le module général ou qui demandent une admission vers ce cursus), à l’exception des étudiants déjà engagés en Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module général (par exemple à l’issue de leur BA1).
* Il ne nous est actuellement pas possible de préciser le nombre d’années que durera la phase d’extinction de la poursuite du cursus de Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module général. En fonction des informations dont nous disposons actuellement au sujet des changements législatifs à venir, il est estimé que le Bachelier en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module général ne sera plus organisé en 2026-2027.

Ces éléments sont synthétisés dans le schéma ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Bachelier en Sciences de la Motricité, module général** |
| **Inscription en :** | 2021-2022 | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2525 |
| **BA1** |
|  Nouvel étudiant\* | OUI | NON | NON | NON |
|  Réorientation\* | OUI | NON | NON | NON |
|  Etudiant inscrit précédemment en BA1\* | OUI | OUI | NON | NON |
| **BA** |
|  Nouvel étudiant\* | OUI | OUI | NON | NON |
|  Réorientation\* | OUI | OUI | NON | NON |
|  Etudiant inscrit précédemment en BA1 ou BA\* | OUI | OUI | OUI | OUI |

\* sous réserve de sa finançabilité

1. **Modification des programmes des Bachelier en Sciences de la Motricité et en Kinésithérapie et Réadaptation**

Lors de la même réunion, le Conseil Facultaire de la Faculté des Sciences de la Motricité a pris la décision unanime de modifier les programmes de cours de la première année des Bacheliers en Sciences de la Motricité à Orientation Générale, module ostéopathie et en Kinésithérapie et Réadaptation, à partir de l’année académique 2022-2023.

Le nouveau programme est résumé dans le schéma ci-dessous.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | ECTS | BA1 en Kinésithérapie et Réadaptation | BA1 en Sciences de la Motricité, module Ostéopathie | BA1 en Sciences de la Motricité, module Education Physique |
| Tronc commun | 5 | Chimie |
| 5 | Outils d'analyse biomécanique appliqués aux sciences de la motricité |
| 5 |
| 5 | Biologie cellulaire et évolution du monde animal  |
| 5 | Bases de neurophysiologie |
| 5 | Anatomie humaine (1ère partie) |
| Spécificités | 5 | Méthodologie générale de la kinésithérapie I | Méthodologie générale de l'ostéopathie I | Activités Physiques et sportives I |
| 5 | Travaux pratiques de méthodologie générale de la kinésithérapie I | Travaux pratiques de méthodologie générale d'ostéopathie I | Activités Physiques et sportives II |
| 5 | Activités Physiques et sportives III |
| 5 | Education motrice et psychomotricité | Activités psychomotrices et mise en condition physique |
| 5 | Introduction aux sciences de la santé  | **Options :** Introduction aux Sciences de la Motricité ou Anglais 1, Act. sp., santé, fitness, Découverte des techn. d’apprent. EP |
| 5 | **Options :** Introduction aux Sciences de la Motricité ou Anglais 1 | **Options :** Introduction aux Sciences de la Motricité ou Anglais 1 |

Concrètement,

* Le programme des trois sections diffère de 25 ECTS.
* Lors d’une réorientation, l’étudiant sera inscrit en BA1 de son nouveau cursus. Ceci vaut pour toutes les réorientations en cours de bachelier.
* Les étudiants inscrits en BA1 dans ces cursus en 2021-2022, qui n’auraient pas réussi (ensemble des crédits acquis) leur année, obtiendront la valorisation des nouvelles UE (en couleur plus sombre) en cas de réussite des UE KINEI108 et KINEI109.

Je vous remercie de votre lecture attentive.

V. Feipel

Doyenne de la Faculté des Sciences de la Motricité